



**SAF**

## **PROJET DE LOI DROIT D'ASILE**

**Rassemblement devant le Sénat le 11 mai 2015 à 12h**

### **Cessation de l'activité plaidante devant la Cour nationale du droit d'asile**

Connaissance prise du projet de loi relatif à l'Asile et du rapport de Monsieur BUFFET qui le durcit, actuellement en discussion au Sénat

Tout comme ELENA, le Syndicat des avocats de France (SAF) :

Rappelle que le droit d'asile est un droit fondamental

S'inquiète des graves atteintes portées au respect du droit d'asile et à sa procédure

Dénonce la mise en place d'une procédure accélérée en contradiction avec les garanties procédurales et de fond prévues par le droit international, européen et national des droits de l'Homme

S'oppose à la mise en place d'une procédure à juge unique au détriment de la collégialité véritable garantie d'indépendance et d'impartialité

S'indigne de la mise en place d'un traitement expéditif des dossiers en cinq semaines devant la Cour empêchant l'examen normal de la demande d'asile

**Appelle tous les Avocats à une cessation de l'activité plaidante devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) le 11 mai 2015**

**Appelle tous les Avocats à se joindre à la mobilisation devant le Sénat le 11 mai 2015 à 12h.**

Paris, le 9 mai 2015

**Syndicat des Avocats de France**  
34 rue St Lazare 75009 PARIS  
Tél 0142820126 saforg@orange.fr lesaf.org